

Démarche d'inscriptions et de réservations à l'ALSH « Les Enfants Do' »

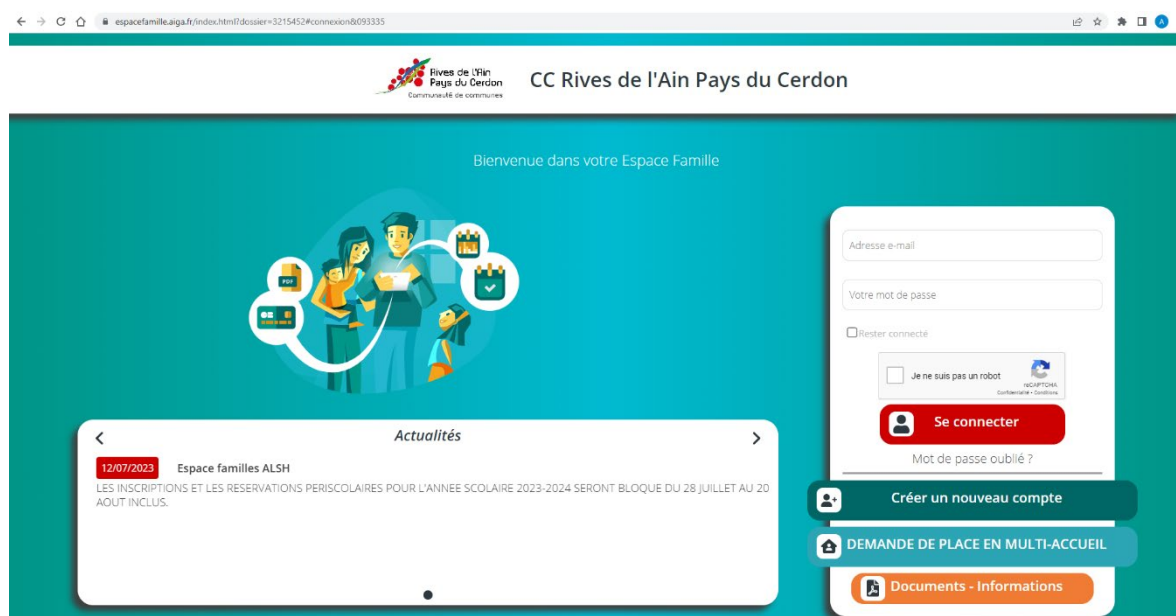
Situé à Pont d'Ain

Pour réaliser des inscriptions et des réservations pour le périscolaire ou les vacances scolaires, notre service doit créer votre espace famille en amont. Vous devez contacter la direction par mail : clpontdain@ain-cerdon.fr ou par téléphone : 04.37.63.23.16 afin de demander la fiche de renseignements. Cette fiche va nous permettre de créer votre espace famille.

1^{ère} étape : Se connecter sur son profil : Voici le lien url de la structure pour accéder :

<https://espacefamille.aiga.fr/index.html?dossier=3215452>

Indiquer votre email et votre mot de passe



Première page de votre espace famille



2^{ème} étape : Déposer les documents demandés pour l'année en cours sur votre espace famille dans l'onglet « **Mes documents à envoyer** »



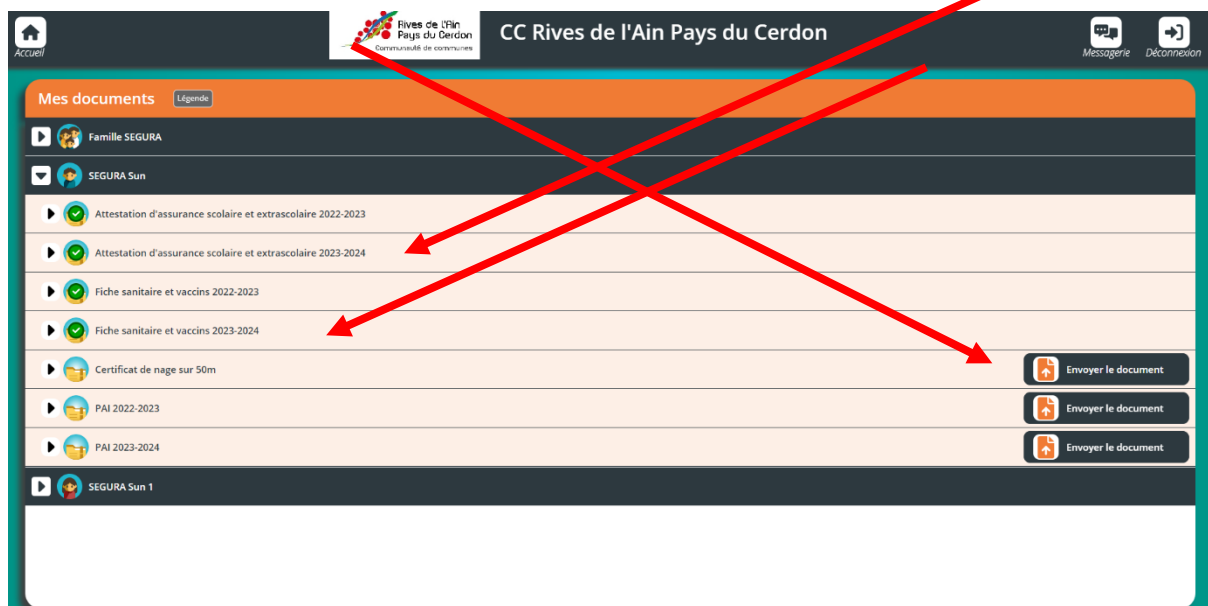
3^{ème} étape : Pour la famille vous devez déposer **1 document obligatoire** : « **l'attestation Caf ou MSA ou votre dernier avis d'imposition pour l'année en cours** ». Vous devez cliquer sur le nom de famille puis sélectionner un fichier depuis votre ordinateur et cliquer sur « **envoyer** ».

Le contrat et le mandat de prélèvement SEPA ne sont pas obligatoire, vous devez le transmettre uniquement si vous souhaitez être prélevé.



4^{ème} étape : Pour l'enfant vous devez déposer **2 documents obligatoires** « **Attestation scolaire et extrascolaire + la fiche sanitaire et les photocopies des vaccins pour l'année en cours** ». Vous devez cliquer sur le prénom de votre enfant puis sélectionner un fichier depuis votre ordinateur et cliquer sur « envoyer »

Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et le certificat de nage ne sont pas obligatoires, vous devez les transmettre uniquement pour les sorties baignade ou si votre enfant à une allergie alimentaire ou médicamenteuse.

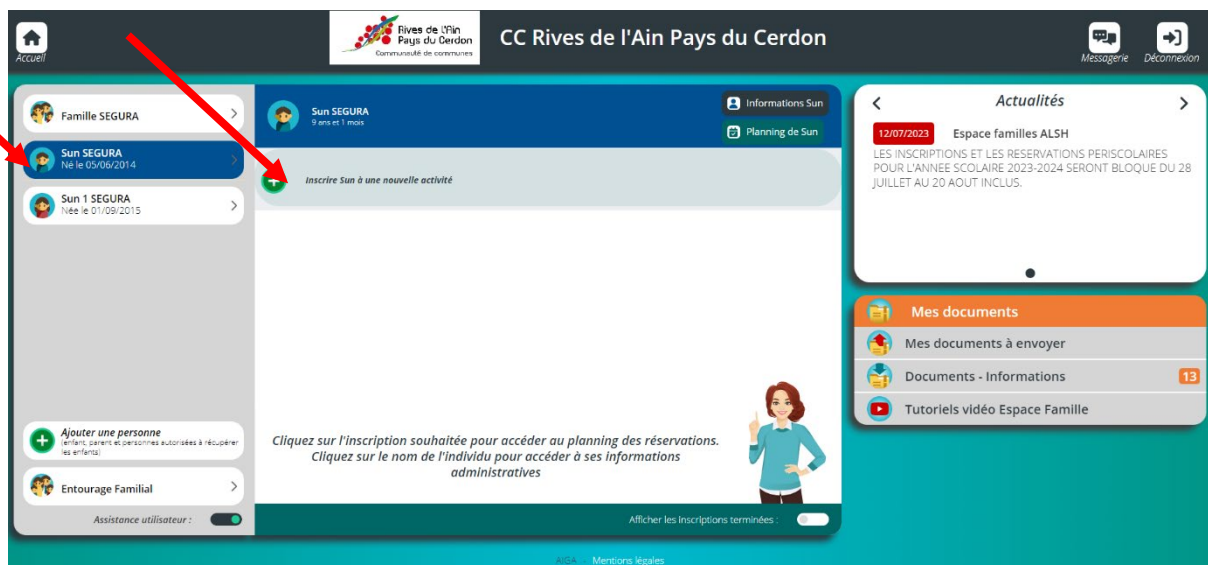


Pour aller voir le règlement de fonctionnement, la fiche sanitaire, le contrat et mandat de prélèvement ou d'autres documents cliquer sur l'onglet « **Documents – informations** »





4^{ème} étape : S'inscrire au dispositif de votre accueil périscolaire ou de vacances scolaires
Dès que vos documents sont validés par notre service, vous pouvez effectuer vos inscriptions pour le périscolaire ou pour les vacances. Vous pourrez inscrire votre enfant sur l'activité de votre choix.
Cliquez sur « **votre enfant** » à gauche de l'écran puis sur « **Inscrire A une nouvelle activité** »



5^{ème} étape : Sélectionner « **Périscolaire + Mercredi** » pour la période scolaire ou sélectionner « **Vacances scolaires** » pour les vacances.

Accueil

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Messagerie Déconnexion

Inscription aux activités

Inscription Sun SEGURA

VACANCES SCOLAIRES PERISCOLAIRE + MERCREDI

Sélectionner l'activité que vous souhaitez pour inscrire votre enfant

(Ex : Si votre enfant est inscrit à l'école de Pont d'Ain Centre, vous devez sélectionner uniquement les activités AP Pont d'Ain Centre Matin et/ou Soir)

(Ex : Si votre enfant est inscrit à l'école de Priay, vous devez sélectionner uniquement les activités AP Priay Matin et/ou Soir)

Si vous souhaitez inscrire votre enfant le mercredi à l'ALSH de Pont d'Ain vous devez sélectionner l'activité « Mercredi 2025-2026 (ALSH PONT D'AIN) »

Accueil

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Messagerie Déconnexion

Inscription à cette activité

AP Pont d'Ain Centre Soir 2023-2024
Du 04/09/2023 au 05/07/2024
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi

Inscription à cette activité

AP Priay Matin 2023-2024
Du 04/09/2023 au 05/07/2024
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Inscription à cette activité

AP Priay Mercredi Matin 2023-2024
Du 04/09/2023 au 05/07/2024
Mercredi

Inscription à cette activité

AP SAINT JEAN LE VIEUX Soir 2023-2024 (heure de 16h30 à 18h30)
Du 04/09/2023 au 05/07/2024
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Inscription à cette activité

AP SAINT JEAN LE VIEUX matin 2023-2024
Du 04/09/2023 au 05/07/2024
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Inscription à cette activité

AP Varambon 2023-2024
Du 04/09/2023 au 05/07/2024
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Inscription à cette activité

MERCREDI 2023-2024 (ALSH JUJURIEUX)
Du 06/09/2023 au 05/07/2024
Mercredi

Inscription à cette activité

Mercredi 2023-2024 (ALSH PONT D'AIN)
Du 06/09/2023 au 05/07/2024
Mercredi

ANNULER ENREGISTRER

Vous devez sélectionner le groupe

(Ex : votre enfant à 4 ans, vous devez sélectionner le groupe – de 6 ans)

(Ex : Votre enfant à 7 ans, vous devez sélectionner le groupe 6 ans et +)

Accueil

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Messagerie Déconnexion

Inscription aux activités

Inscription Sun SEGURA

Mercredi 2023-2024 (ALSH PONT D'AIN)
Du 04/09/2023 au 05/07/2024

Inscription

Groupe(s) disponibles

☐ de 6 ans MERCREDI

☐ 6 ans et + MERCREDI

ANNULER ENREGISTRER

PUIS VOUS DEVEZ CLIQUER SUR ENREGISTRER (EN BAS A DROITE)

Notre service devra valider votre demande avant d'avoir accès aux réservations (calendrier).

6^{ème} étape : Réservation des jours précis en fonction de vos besoins

Vous pouvez voir l'activité à laquelle votre enfant est inscrit.

Pour réserver vos jours, vous devez cliquer sur l'onglet «  »

Accueil

Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

CC Rives de l'Ain Pays du Cerdon

Messagerie Déconnexion

Famille SEGURA

Sun 1 SEGURA
Né le 05/06/2014

Sun 1 SEGURA
Née le 01/09/2015

Ajouter une personne
Ajouter un enfant, parent et personnes autorisées à récupérer les enfants

Entourage Familial

Assistance utilisateur : ☐

Sun 1 SEGURA
7 ans et 10 mois

Informations Sun 1
Planning de Sun 1

Inscrire Sun 1 à une nouvelle activité

LES ENFANTS DO' AP Pont d'Ain Centre Soir 2023-2024
6 ans et + PERISCO
Du 04/09/23 au 05/07/24

Cliquez sur l'inscription souhaitée pour accéder au planning des réservations.
Cliquez sur le nom de l'individu pour accéder à ses informations administratives

Afficher les inscriptions terminées : ☐

Actualités

12/07/2023 Espace familles ALSH
LES INSCRIPTIONS ET LES RESERVATIONS PERISCOLAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2023-2024 SERONT BLOQUE DU 28 JUILLET AU 20 AOUT INCLUS.

Mes documents

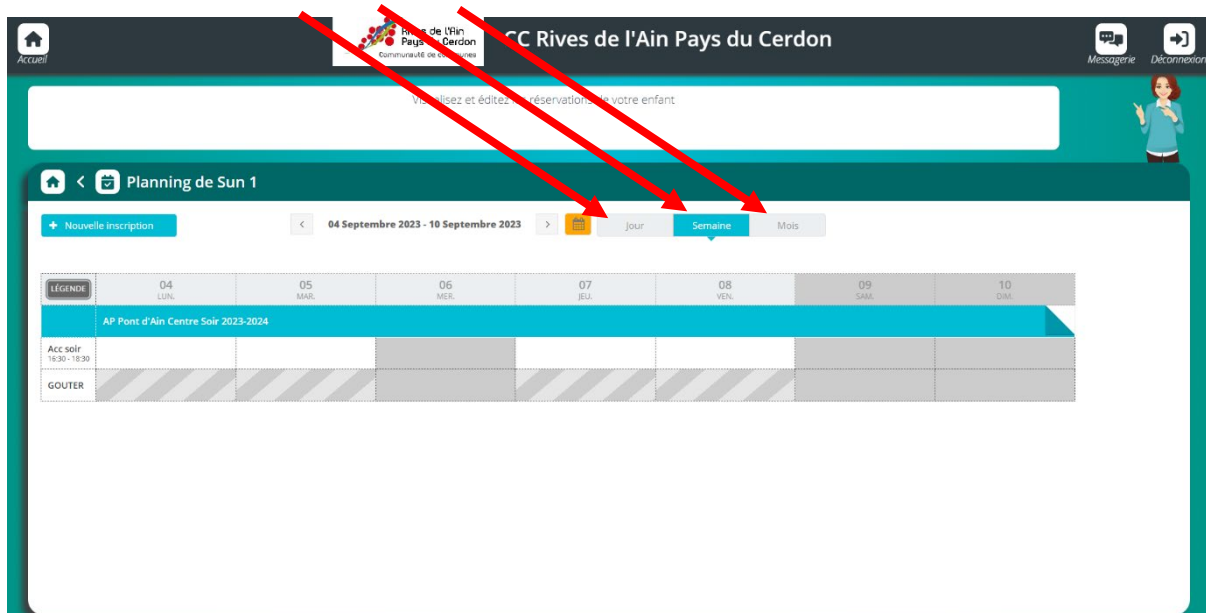
Mes documents à envoyer 2

Documents - Informations 13

Tutoriels vidéo Espace Famille

AVIS Mentions légales

Un calendrier s'affichera par jour ou par semaine ou par mois en fonction de votre critère de sélection

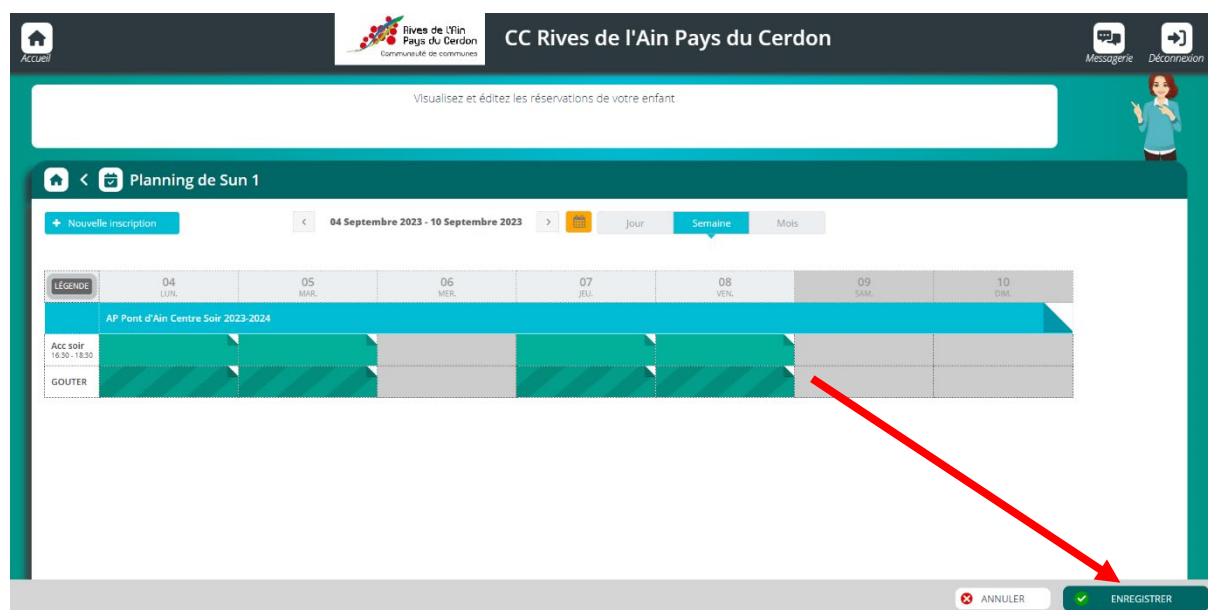


Le planning s'affichera avec des cases blanches pour chaque jour en fonction de l'activité choisie.

Pour pouvoir réserver vous devez cliquer sur les cases « blanches » en fonction de votre besoin. N'oubliez pas de cliquer sur « **enregistrer** » en bas à droite.

Lorsque vous aurez cliqué sur une case « blanche » puis « enregistrer », la case changera de couleur. Elle sera « verte », donc votre réservation est bien prise en compte.

Pour annuler votre réservation vous devez recliquer sur la case « verte » puis de nouveau sur « **enregistrer** » afin que la case redevienne blanche.



Vous venez de terminer votre inscription et vos réservations pour l'enfant. Vous devez réaliser cette démarche pour chaque enfant

Légende

	Réservation		Réel ou en attente de re-facturation (verrouillé)
	Réservation spéciale		En attente de validation
	Annulation		Payante (à régler)
	Réservation/annulation impossible		Facturé
	Non autorisé (choix des temps d'accueil non valide)		Déclenche un forfait
	Limite de capacité atteinte		Réservation en liste d'attente

Vous pouvez consulter les actualités de l'ALSH à droite de l'écran



Etapes supplémentaires : Vous pouvez rajouter une personne autorisée à récupérer votre enfant ou créer un enfant supplémentaire

Vous devez cliquer « Ajouter une personne »



Sélectionner « Un adulte de la famille ... » ou « Un enfant de la famille »



Vous devez renseigner les champs d'informations jusqu'à la dernière étape. Attention certains champs sont obligatoires « indiquer en rouge ». Vous devez cliquer sur « Créer l'adulte ou l'enfant » pour finaliser.

